

Département
Haute-Loire

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Comité Syndical
de l'EPAGE Loire Lignon

Séance du 29 Mars 2023

Date d'envoi de la convocation : 23 Mars 2023	Conseillers en exercice : 33
Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le :	Présents ou représentés : 18
Délibération n°: 202303-10	Pouvoirs : 3
	Excusés : 12

Objet : Demande de financement auprès du FEDER Massif Central pour financer l'inventaire des zones humides et des mares du Contrat Territorial Loire Montagnes

Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, régulièrement convoqué, s'est réuni le 29 mars 2023 à 17H30, Salle du Conseil Municipal en Mairie de BRIVES CHARENSAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER, Président de l'EPAGE Loire Lignon.

Étaient présents :

Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay : BRINGER Jean-Paul – PALHIÈRE Jean-Louis – BENAT Brigitte - FILERE Michel – VALANTIN Christelle
Communauté de Communes Loire Semène : ARNAUD Sébastien – BOMPUIS Yves
Communauté de Communes du Pays de Montfaucon : DURIEUX Pierre
Communauté de Communes du Haut-Lignon : BROUSSARD Olivier - RUEL Gilbert
Communauté de Communes des Sucs : DEFOUR André – PEROTTI Pascal
Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal : DELABRE Philippe
Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron : MONTAGNON Jean-Philippe
Communauté de communes Cayres Pradelles : CATHONNET Philippe
Communauté de communes Montagne d'Ardèche : BRUN Claude - VALETTE Charles
Communauté de Communes des Monts du Pilat : /
Communauté de communes Ambert Livarfois Forez : SAVINEL Jean
Loire Forez Agglomération : /
Communauté de communes Val'Eyrieux : /

Avaient donné pouvoir :

Communauté de Communes du Pays de Montfaucon : SOUVIGNET Bernard (pouvoir donné à Jean-Paul BRINGER)
Communauté de Communes des Monts du Pilat : BONNEFOY Régis (pouvoir donné à BOMPUIS Yves)
Communauté de communes Marches du Velay Rochebaron : FAVIER Christiane (pouvoir donné à MONTAGNON Jean Philippe)

Secrétaire de séance : Christelle VALANTIN

Dans le cadre de la mise en œuvre du contrat territorial Loire Montagnes, l'EPAGE Loire Lignon souhaite déposer une demande de financement auprès du FEDER Massif Central pour cofinancer l'inventaire des zones humides et des mares.

Le montant estimatif global s'élève à 183 000 € pour 3 ans 2023-2025, ces dépenses correspondent à la prestation de bureaux d'étude spécialisés. Il sera demandé une subvention auprès du FEDER Massif central de 50 %, soit 91 500 €.

Cette action est également cofinancée à hauteur de 50 % par l'Agence de l'Eau (fiche action B3-3 CTLM).

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, à l'unanimité :

- **AUTORISE le Président à déposer une demande de subvention au titre du FEDER Massif Central**
- **AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ce dossier.**

Fait le 29 mars 2023 à Brives Charensac,
Tous les membres présents ont signé au registre.


La Secrétaire de séance
Christelle VALANTIN


Le Président de l'EPAGE Loire Lignon,
Jean-Paul BRINGER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État